



Ris-Orangis, le 17 octobre 2018

Conseil régional d'Île-de-France  
Madame la Présidente  
Valérie PECRESSE  
2 rue Simone-Veil  
93400 SAINT-OUEN

**Objet :** Suspension du SA 2019

**Nos références :**  
VP/LC/SLn\*D18-4490

**Nos références :**  
15102018/CAB/0755

**Affaire suivie par :**  
Cabinet du Maire  
[contact@ville-ris-orangis.fr](mailto:contact@ville-ris-orangis.fr)  
01 69 02 52 02

**Copie :**  
Francis CHOUAT  
RO  
NJ  
MMB

**Madame la Présidente,**

Votre courrier en date du 20 septembre dernier, attire notre attention sur les lourdes incertitudes qui pèsent sur le lancement ou la poursuite, des principales opérations d'amélioration des transports en commun dans le département de l'Essonne compte tenu des difficultés que vous rencontrez dans le cadre de vos négociations du contrat de plan État - Région.

Tram 12 express Massy-Evry, régularité des RER B et C, TCSP Massy-Saclay, TZen 4 et RER D, sont autant de sujets pourtant indispensables au renforcement de l'attractivité de nos territoires de deuxième et grande couronne parisienne.

En outre, ils déterminent et conditionnent la qualité de vie de plusieurs dizaines de milliers de citoyens de notre région capitale.

Vos inquiétudes s'agissant du remplacement annoncé des rames de notre RER D nous ont particulièrement interpellés.

Vous écrivez :

*« Faute d'avoir maîtrisé ses dépenses de fonctionnement, l'État s'apprêterait à sacrifier l'investissement avec un désengagement massif en 2019 alors que les besoins sont particulièrement importants mettant en péril de nombreux projets d'amélioration des transports du quotidien. C'est ainsi qu'à cette heure, de lourdes incertitudes pèsent sur le lancement / la poursuite des opérations en Essonne (...) :*

*- les matériels roulants RER D (...) ».*

Depuis deux ans, nous insistons sur les conséquences négatives du SA 2019 pour les habitants des lignes dites de « la vallée », « Malesherbes » et « littoral ».

Contraints à un terminus obligatoire en gare de Juvisy-sur-Orge ou de Corbeil-Essonnes ils subiraient un allongement notable de leur temps de déplacement déjà impacté par la création de la gare Pompadour dans le Val de Marne.

Allongement des temps de transport, dévalorisation des patrimoines, accentuation du sentiment de déclassement, nous n'avons eu de cesse de sensibiliser votre Vice-Président aux Transports, les administrations de l'État, de la SNCF et d'Île-de-France Mobilités sur le caractère déraisonnable du SA 2019.

Depuis deux ans, nous soulignons le caractère anachronique qu'une telle décision au moment où l'amélioration des conditions de transport du quotidien en Île-de-France devrait faire l'objet d'un vaste consensus national.

Nos craintes, à la lecture de votre correspondance, se confirment.

Outre l'insupportable dégradation pour les usagers d'une partie de la ligne D, votre récente alerte fait désormais peser des doutes réels et sérieux sur l'effectivité des améliorations promises par la mise en service du nouveau matériel roulant dit *Regio2N* sur toute la ligne, notamment sur le Plateau.

Les nouvelles informations que vous avez bien voulu porter à notre connaissance, conjuguées à l'imminente application du SA 2019, nous conduisent à vous demander sa suspension immédiate le temps qu'une expertise contradictoire entre les autorités de transport et les territoires concernés puisse être conduite avec sérieux en prenant en compte les réels moyens financiers, budgétaires et techniques dont nous disposons.

Comme vous, nous savons combien les habitant.es de notre région attendent depuis trop longtemps, des améliorations concrètes et réelles des transports publics existants.

Nous partageons avec vous la conviction qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour notre territoire francilien, son rayonnement, son dynamisme et la vie quotidienne de nos administrés.

Nous pensons comme vous, qu'il ne peut y avoir de « Grand Paris » sans inclusion de sa deuxième et grande couronne.

Comptant sur l'attention que vous porterez à notre doléance,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos respectueuses salutations,

**Premiers signataires :**

Stéphane RAFFALLI  
Maire de Ris-Orangis

Jean-Baptiste ROUSSEAU  
Maire de Soisy-sur-Seine

Philippe JUELLE  
Maire d'Étiolles